



# C.R.A.B.Q.

---

## COMPTE RENDU

Lundi 12 avril 2010, à 19h30  
A.B.M.C. (Charlesbourg)

Étaient présents : **Michel Proulx (Président)**  
**Jean-Sébastien Blouin (Beauport) [12,33%]**  
**Jean-François Fleurant (Charlesbourg) [11,45%]**  
**Marc Genest (La Peltrie) [16,74%]**  
**Patrice Savard (Noroît) [19,82%] arrivé pour le point 13.c**  
**François Pépin (Seigneuries) [29,07%]**  
**Yves Gagnon (Représentant B.Q.)**

### 1. VERIFICATION DU QUORUM

La rencontre a débutée à 19h30. M. Patrice Savard est arrivé après le point 13.c.

### 2. REVISION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité avec ajout des points suivants :

- a) Maraudage
- b) Équivalence
- c) Booking Midget Espoir
- d) Horaire du stage Staff Régional
- e) Précision sur les renouvellements de niveau 3 (B.Q.)
- f) Stage superviseur
- g) Nouvelle formule d'évaluation provinciale

### 3. PROCES-VERBAL DE LA DERNIERE RENCONTRE (29 MARS 2010)

M. Michel Proulx fait lecture du dernier procès-verbal. L'acceptation est proposée par M. Jean-François Fleurant et secondé par M. Jean-Sébastien Blouin.

### 4. SUIVI DU COMPTE RENDU

#### a) *Budget formation, achat d'un projecteur et logiciels*

M. Proulx dépose les deux documents ; le premier pour l'achat d'un projecteur au coût de 689 \$ plus taxes, le second pour l'achat de logiciels au coût de 29,99 USD. (Voir document en annexe). Après discussion, nous décidons d'attendre la fin des stages pour cette année,

préférant être prudents quant à l'entrée d'argent prévue au budget (*membership*). Nous évaluerons cette possibilité, qui est très intéressante, après les stages à la fin de mai ou au début juin. Pour les logiciels, une nouvelle version est disponible. Après l'avoir utilisé l'an dernier, nous sommes tous d'accords pour dire que le logiciel, qui démontre les techniques de bases pour les officiels, est très utile et capte l'attention des stagiaires (multimédia). M. Michel Proulx fait la proposition de faire l'achat de deux logiciels (nous avons souvent deux formations en simultanées), secondé par M. Marc Genest. Acceptée à l'unanimité.

**b) *Nomination du président du comité interne des arbitres (C.D.A.)***

M. Genest nous confirme que M. Gaétan Ménard accepte le poste.

**c) *Nomination du superviseur en chef***

Aucune personne ne démontre de l'intérêt. M. Marc Genest propose que nous offrions le poste à M. Patrice Savard à son arrivée. M. Savard demande des précisions sur les fonctions. M. Savard accepte le poste.

**5. UNIFORMITE DES SALAIRES DANS LES ZONES ET LIGUES**

M. Proulx va faire la demande à M. Patrice Savard pour avoir le fichier de l'an dernier. M. Proulx transmettra l'information aux autres représentants pour actualiser le fichier.

**6. DEPOT DES STATUTS ET REGLEMENTS DU C.R.A.B.Q. VERSION 2010**

M. Proulx fait le dépôt des statuts et règlements tels qu'adoptés lors de la dernière assemblée. M. Proulx remet une copie à chaque membre présent et transmettra le document électronique dans les plus brefs délais.

**7. BUDGET DU « STAFF » REGIONAL**

M. Proulx présente le budget de M. Pierre-Olivier Bouchard (Voir document en annexe). Il est proposé par M. Michel Proulx et secondé par M. Jean-François Fleurant d'accepter le budget tel qu'il a été présenté. Acceptée à l'unanimité.

**8. STAGE D'ACCREDITATION**

Le point à eu lieu en fin de rencontre, en présence de M. Patrice Savard. M. Pierre Beaudoin était en conférence téléphonique avec les autres membres du C.R.A.B.Q. présents. M. Proulx fait part de son inquiétude quant à la procédure d'inscription des stagiaires cette année. Il demande que M. Clermont Caouette, président de la région de Québec, envoie les directives aux différentes associations. M. Beaudoin nous assure que le courriel sera envoyé dans les plus brefs délais. M. Beaudoin réserve le projecteur de la région pour les stages d'arbitres. M. Proulx fait remarquer deux erreurs dans le fichier des stages, premièrement, la partie « renouvellement » devrait avoir lieu le dimanche matin, de 10h à 12h et non le dimanche après midi ; deuxièmement, le 18 avril est la date de renouvellement sur la rive sud et non dans la zone Noroit. M. Proulx fera les corrections demain et enverra l'information à M. Beaudoin. Les membres autour de la table demandent à avoir les noms des formateurs rapidement ainsi qu'une évaluation du nombre de stagiaires. M. Beaudoin nous reviendra cette semaine avec l'information.

**9. REGLEMENTS DE REGIE, LIGUES ET REGION**

M. Proulx explique que M. Beaudoin est justement en réunion présentement pour établir les nouveaux règlements de la région. M. Beaudoin nous fera parvenir une copie des règlements avant le début des stages de formation. Il veillera également à transmettre l'information aux formateurs.

**10. PROTOCOLE D'ENTENTE LBJMQ ET LBSMQ**

M. Proulx remet une copie de l'entente signée en 2009 aux membres présents. M. Proulx transmettra le document par voie électronique prochainement.

**11. CHAMPIONNATS PROVINCIAUX**

Nous sommes tous d'accords pour reporter ce point à une prochaine rencontre. Nous devons cependant être attentifs pour dénicher les bons candidats et les envoyer dans les bonnes classes. Tous sont invités à revenir lors de la prochaine rencontre avec des candidats. Ils devront être supervisés avant de déterminer lesquels iront dans les championnats provinciaux. M. Yves Gagnon nous fournit de l'information sur un éventuel « staff » provincial féminin. Nous devons également être attentifs pour dénicher de bonnes candidates de niveau 2 ou 3.

**12. GALA MERITAS**

Remis lors d'une prochaine rencontre.

**13. PROTOCOLE D'ENTENTE LBSMQ ET LBJMQ**

M. Proulx demande à avoir une copie de l'entente. M. Beaudoin s'occupera de faire parvenir une copie à M. Proulx.

**14. VARIA**

a) Maraude

M. Genest exprime son mécontentement face au « maraudage » de d'autres zones avec deux de ses arbitres d'expérience. M. Proulx précise la façon de faire, c'est-à-dire, qu'un arbitre est d'abord appointé par sa zone avant d'aller officier dans une autre zone. Cependant, l'arbitre a le choix de s'accréditer où il veut dans la région de Québec, l'arbitre n'est pas tenu de se rapporter à la zone où il habite. Il doit cependant offrir ses services en premier lieu à la zone qui paie son accréditation à la région. Tous sommes d'accord avec le principe. M. Proulx propose donc qu'un appointeur d'une zone ou association doit passer impérativement par l'appointeur ou l'arbitre chef de la zone où est « inscrit » l'arbitre. Secondé par M. Marc Genest et accepté à l'unanimité.

b) Équivalence

M. François Pépin aimerait déposer une nouvelle demande d'équivalence. M. Proulx mentionne que pour ré-ouvrir le dossier des équivalences pour cette année, l'ensemble du

comité doit être d'accord. L'assemblée ayant donné son accord unanimement, M. Pépin dépose une demande pour M. André Sanschagrin. M. Sanschagrin possède une vaste expérience comme officiel ; il a fait ses débuts en 1988, officié sur le programme d'excellence en 1992, formateur novice en 1991 et 1992 et toujours impliqué dans le baseball à titre d'entraîneur de 1999 à aujourd'hui. Après étude de son dossier, le comité recommande unanimement la recommandation de M. Pépin. M. Sanschagrin pourra donc faire son niveau 2 dès cette année. Il devra suivre une formation complète dans un des stages de la région.

c) Booking Midget Espoir

M. Savard demande de qui relèvera le « booking » du midget espoir cette année. M. Yves Gagnon répond qu'il sera de niveau provincial. M. Gagnon précise que des arbitres de niveaux 3 de la région pourraient être mis à contribution.

d) Horaire du stage Staff Régional

M. Savard demande quel est l'horaire pour le stage « staff régional » qui aura lieu les 8 et 9 mai. M. Proulx explique que le stage est présentement en élaboration. M. Proulx explique que le stage s'adresse aux arbitres désirant accéder au « staff » mais aussi aux anciens. L'horaire préliminaire se détaille comme suit : samedi matin, théorie ; samedi pm, théorie et mécanisme (déplacement, signaux, feintes irrégulières). Dimanche matin, examen et nouveaux règlements (10h à 12h), partie obligatoire pour les renouvellements. Pour le dimanche après midi, M. Proulx essaie d'avoir 2 parties pour évaluer de nouveaux candidats sur le terrain. Par ailleurs, il demande la collaboration des formateurs présents autour de la table. D'autres précisions suivront prochainement.

e) Précision sur les renouvellements de niveau 3 (B.Q.)

M. Proulx donne les explications entre les différences de niveau : pour un niveau 3 ayant réussi son examen l'été dernier, il peut choisir de renouveler pour un maximum de 2 années consécutives. Il devra refaire la formation au complet après les deux années de renouvellement. Lors d'un renouvellement, il doit obligatoirement payer le montant d'accréditation et assister à la partie « nouveau règlements » de deux heures lors d'un stage régional. Pour un niveau 2, l'officiel ayant reçu une note supérieure à 85 % lors de sa première année est exempté de l'examen, mais doit suivre le stage de niveau 2 en entier.

f) Stage superviseur

M. Savard demande s'il y aura un stage de superviseur. M. Proulx et Gagnon précisent que oui, il y aura un stage à Montréal et un à Québec. Les stages de superviseur relèvent du provincial et les dates sortiront prochainement. M. Gagnon explique que pour la région de Québec, le stage devrait avoir lieu en mai 2010.

g) Nouvelle formule d'évaluation provinciale

M. Savard demande si une nouvelle formule d'évaluation provinciale existe. M. Gagnon répond que oui, elle sera sur le site web provincial prochainement. M. Proulx précise qu'il mettra l'information sur le site régional dès que possible. M. Proulx fera également la demande à M. Yannick Pothier pour intégrer cette nouvelle formule au site web d'appointement et de supervision.

**15. LEVEE DE L'ASSEMBLEE**

La levée de l'assemblée est proposée par M. Jean-François Pépin et secondé par M. François Pépin à 21h40

Michel Proulx /SB